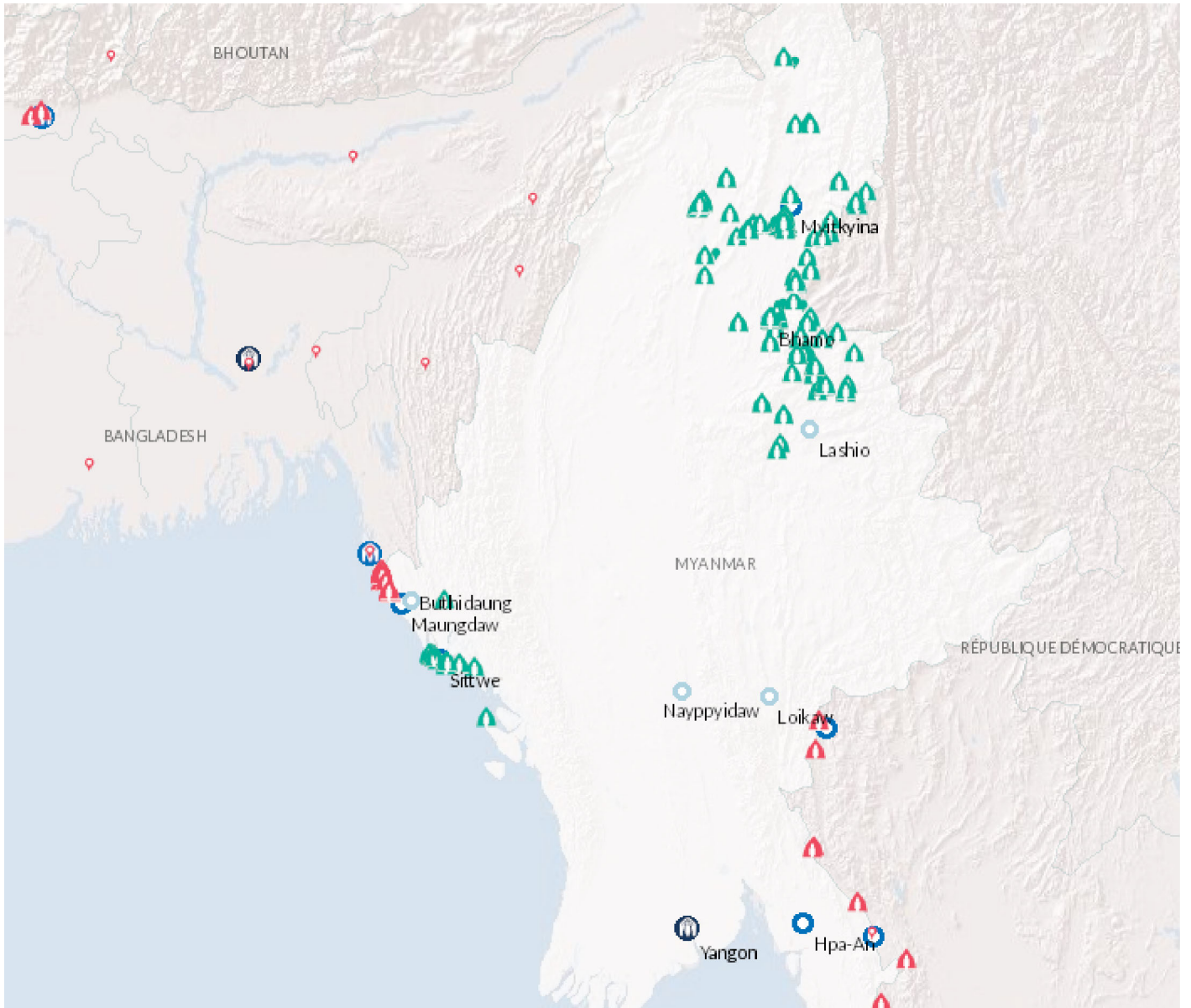


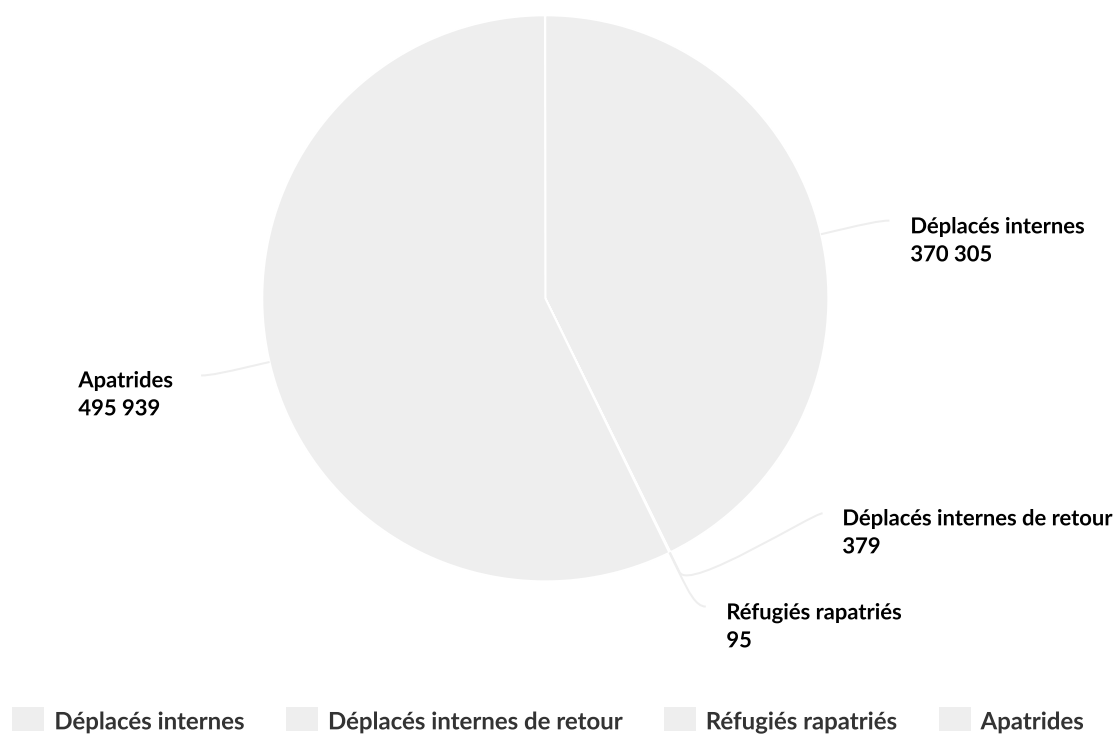
## Opération: Myanmar



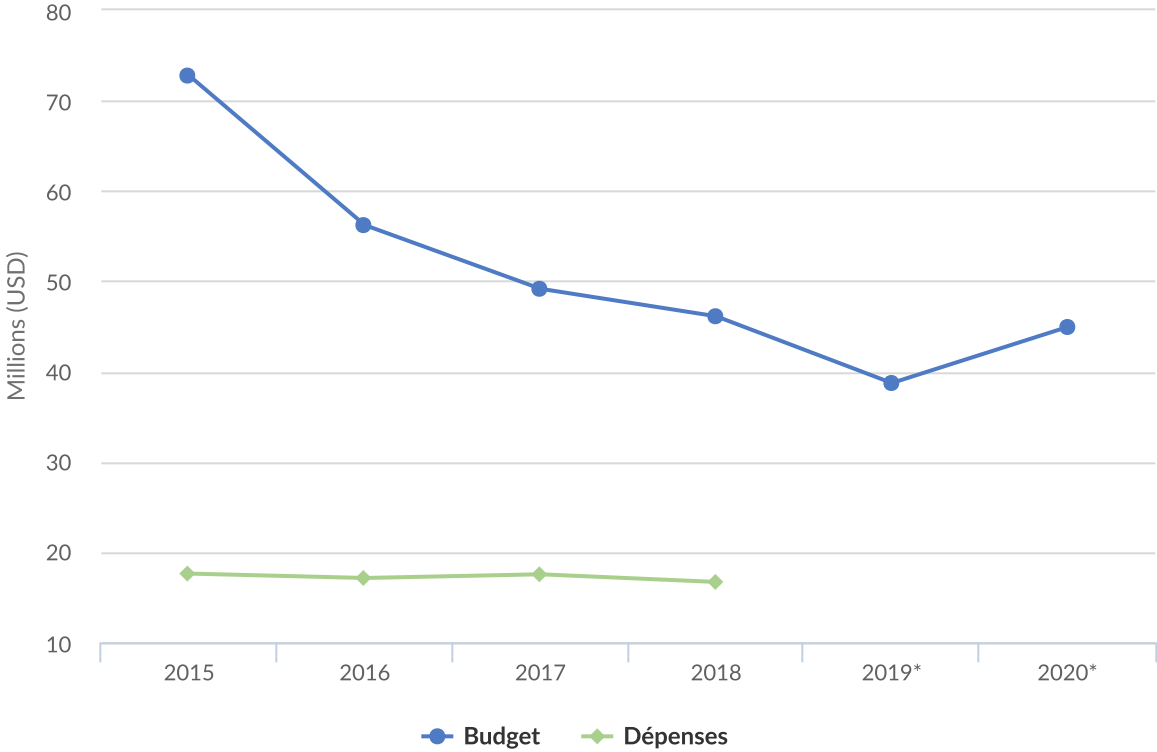
## Personnes relevant de la compétence du HCR

# + 2% EN 2018

2018	866,718
2017	849,733
2016	1,302,375



# Budgets et Dépenses - Myanmar



## Chiffres clés

- 235 000 déplacés internes bénéficieront de services de coordination et de gestion des camps dans les États rakhine et kachin, ainsi que dans le nord de l'État shan
- 52 500 personnes relevant de la compétence du HCR recevront une aide relative aux abris dans les États rakhine et kachin, ainsi que dans le nord de l'État shan
- 29 900 personnes ayant des besoins spécifiques bénéficieront d'un soutien dans États rakhine et kachin, ainsi que dans le nord de l'État shan
- 5750 déplacés internes et réfugiés de retour bénéficieront d'une aide pour s'inscrire à l'état civil et obtenir les documents correspondants dans le sud-est du Myanmar et dans l'État chin.
- 2050 visites de suivi de protection seront entreprises dans les États rakhine et kachin, ainsi que dans le nord de l'État shan

## Environnement opérationnel

La dégradation générale de l'environnement de protection et les possibilités limitées de trouver des solutions pour les personnes relevant de la compétence du HCR dans l'ensemble du Myanmar ces dernières années, et en particulier depuis la mi-2017, demeurent préoccupantes.

Dans le sud-est du Myanmar, compte tenu des progrès limités du processus de paix, aucun retour de grande ampleur de réfugiés en provenance de Thaïlande n'est prévu dans un avenir proche. Cependant, les retours facilités à petite échelle et les retours spontanés se poursuivront probablement.

Dans l'État chin, l'intérêt pour le retour des réfugiés accueillis en Malaisie et en Inde restera limité.

À moins de progrès significatifs dans les pourparlers de paix, de nouveaux déplacements continueront d'avoir lieu dans l'État kachin et dans le nord de l'État shan. La poursuite des violences empêchera les retours en masse mais des possibilités de solutions à petite échelle, principalement dues aux initiatives des déplacés internes eux-mêmes et d'organisations de la société civile, apparaîtront.

Dans l'État rakhine, les conditions générales de sécurité resteront précaires, ce qui pourrait entraîner des déplacements internes supplémentaires, aggraver les risques de protection préexistants pour la communauté rohingya et retarder encore l'éventuel rapatriement des réfugiés accueillis au Bangladesh. En juin 2019, le Gouvernement du Myanmar, le HCR et le PNUD ont prolongé d'une année l'accord tripartite destiné à appuyer le Gouvernement dans ses efforts pour créer les conditions propices au rapatriement volontaire, sûr, digne et durable des réfugiés en provenance du Bangladesh. Néanmoins, dans un contexte d'instabilité accrue, l'environnement général de protection pour les communautés rohingya restées dans l'État rakhine ne devrait pas s'améliorer et il est donc peu probable que des réfugiés rentrent volontairement du Bangladesh.

En 2020, le HCR continuera de renforcer sa collaboration avec les acteurs engagés dans le relèvement rapide et le développement, dont le PNUD, afin de contribuer conjointement à la création de conditions propices à la résolution des problèmes de déplacement et de s'attaquer ensemble aux causes profondes de l'apatridie, en consultation avec le Gouvernement du Myanmar, les communautés et les agences spécialisées des Nations Unies.

## Principales priorités

En 2020, le HCR s'efforcera en priorité de :

- Maintenir des résultats élevés en matière de suivi et d'analyse de la protection pour répondre aux risques spécifiques et assurer un plaidoyer fondé sur des faits.
- Répondre aux besoins humanitaires à l'intérieur et à l'extérieur des camps de déplacés internes par une coordination et une exécution opérationnelle solide dans les principaux domaines de responsabilité de

l'organisation – protection, abris, articles non alimentaires et coordination et gestion des camps.

- Renforcer la collecte de données sur les déplacements, nouveaux ou prolongés, les besoins et les risques de protection, poursuivre la collaboration en matière de plaidoyer pour la protection et de réponse opérationnelle avec les acteurs clés et accroître l'autonomisation des déplacés internes pour réaliser les solutions potentielles.
- Contribuer aux mesures de renforcement de la confiance par des initiatives destinées à encourager la coexistence pacifique et bénéficiant à toutes les communautés.
- Offrir une aide au renforcement des capacités et un soutien technique au Gouvernement, aux communautés et à d'autres parties prenantes pour créer les conditions propices à des solutions durables au déplacement interne dans les États rakhine, et kachin, ainsi que dans le nord de l'État shan, et pour remédier à la situation des apatrides.
- Offrir un soutien technique et des conseils au Gouvernement pour veiller à ce que les mesures destinées à faciliter le retour des réfugiés dans les États rakhine et kachin, ainsi que dans le nord de l'État shan, soient conformes aux normes internationales.
- Dans le sud-est, faciliter la stratégie de solutions à la frontière Thaïlande-Myanmar, en travaillant avec les gouvernements respectifs pour accélérer la vérification préalable de nationalité, ainsi que les activités en lien avec l'accès aux documents d'état civil, la sûreté et la sécurité physiques, le logement, les terres et les biens, les moyens de subsistance et les services essentiels pour les rapatriés.



# Budget 2020 initial - Myanmar | USD

Le tableau suivant présente le budget initial par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>Environnement de protection favorable</b>				
Cadre juridique et politique	0	1,422,624	0	1,422,624
Aide juridique et recours judiciaires	0	0	587,605	587,605
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>1,422,624</b>	<b>587,605</b>	<b>2,010,229</b>
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>				
Identification des cas d'apatridie	0	664,542	0	664,542
Documents individuels	701,732	0	0	701,732
<b>Sous-total</b>	<b>701,732</b>	<b>664,542</b>	<b>0</b>	<b>1,366,275</b>
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>				
	0	1,203,799	436,592	1,640,391
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>1,203,799</b>	<b>436,592</b>	<b>1,640,391</b>
<b>Besoins de base et services essentiels</b>				
Abris et infrastructures	0	3,334,557	3,874,011	7,208,568
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	465,029	990,352	1,558,053	3,013,433
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	0	3,860,916	1,166,557	5,027,473
<b>Sous-total</b>	<b>465,029</b>	<b>8,185,825</b>	<b>6,598,621</b>	<b>15,249,475</b>
<b>Autonomisation et autogestion communautaires</b>				
Mobilisation communautaire	0	1,884,572	1,093,233	2,977,805
Coexistence avec les communautés locales	1,816,232	7,695,311	1,248,229	10,759,772
<b>Sous-total</b>	<b>1,816,232</b>	<b>9,579,884</b>	<b>2,341,461</b>	<b>13,737,577</b>
<b>Solutions durables</b>				
Retour volontaire	1,420,764	1,360,318	877,568	3,658,650
Réintégration	258,732	0	0	258,732
<b>Sous-total</b>	<b>1,679,496</b>	<b>1,360,318</b>	<b>877,568</b>	<b>3,917,382</b>
<b>Direction, coordination et partenariats</b>				
Coordination et partenariats	164,232	416,944	796,589	1,377,765
<b>Sous-total</b>	<b>164,232</b>	<b>416,944</b>	<b>796,589</b>	<b>1,377,765</b>
<b>Appui à la logistique et aux opérations</b>				
Approvisionnement et logistique	0	1,990,663	0	1,990,663

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Gestion des opérations, coordination et appui	506,909	2,354,352	775,512	3,636,773
<b>Sous-total</b>	<b>506,909</b>	<b>4,345,015</b>	<b>775,512</b>	<b>5,627,436</b>
<b>Budget 2020 initial</b>	<b>5,333,631</b>	<b>27,178,950</b>	<b>12,413,948</b>	<b>44,926,529</b>

---